

# COPROPRIÉTÉS – 21 QUESTIONS DIFFICILES : COPROPRIÉTÉ NEUVE ET SYNDIC PROVISOIRE

## WE-CO154

½ journée  
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

**ESSENTIEL**

### OBJECTIFS :

- Répondre aux questions difficiles auxquelles doit répondre un syndic provisoire chargé de mettre en route une copropriété neuve

### NIVEAU & PUBLIC :

Gestionnaires et assistant(e)s de copropriétés, comptables et aides comptables.

**Prérequis :** Connaître les bases du droit de la copropriété

### MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board  
**Effectif maximum :** 20

### INTERVENANT(S) :

**Formateur : Professionnel expérimenté en copropriété**  
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I – LA LIVRAISON AUX ACQUÉREURS

- Qui procède à la réception de l'ouvrage ?
- A qui le promoteur livre-t-il le lot qu'il a vendu « à construire » ?
- A partir de quand peut-il procéder à la livraison ?
- Pendant combien de temps l'acquéreur peut-il signaler au promoteur les vices de construction apparents de son lot ?
- Qui prend livraison des parties communes ?
- Le syndic provisoire doit-il signaler au promoteur les vices de construction apparents en parties communes et les défauts de finition ?
- Le syndic peut-il mettre les entreprises en demeure de réparer les désordres apparus en parties communes, pendant l'année de parfait achèvement ?

### II – LA MISE EN ROUTE DE LA COPROPRIÉTÉ ET LES MISSIONS DU SYNDIC PROVISOIRE

- Quand prend effet le fonctionnement du SDC ?
- A partir de quand les lots situés dans des bâtiments non encore construits, lots dits « lots transitoires, sont-ils soumis au statut de la copropriété ?
- Comment est désigné le syndic provisoire ?
- Quelles sont les principales missions du syndic provisoire ?
- Le syndic provisoire peut-il souscrire la police d'assurance RC du SDC ?
- Le syndic provisoire peut-il appeler des fonds ?
- Le syndic provisoire peut-il consentir des avances de trésorerie au SDC ?

### III – LA RÉUNION DE

#### LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Quand le syndic provisoire doit-il réunir la première AG ?
- Qui doit y être convoqués ?
- Qui en établit l'ordre du jour ?
- Quelles sont les principales décisions que doit prendre la première AG ?
- La première AG est-elle appelée à sanctionner la gestion du syndic provisoire ?
- A compter de quelle date les acquéreurs de lots « à construire » doivent-ils participer aux charges de copropriété ?
- Le premier syndic doit-il être obligatoirement élu à l'issue d'une mise en concurrence ?

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

#### TEST D'ÉVALUATION

#### + RÉPONSE AUX QUESTIONS

#### + REMERCIEMENT